



Sous la responsabilité hiérarchique de l'équipe de codirection, il-elle est responsable de l'organisation logistique et technique des activités, dans et hors les murs, prend en charge la gestion technique du bâtiment et, par délégation, s'assure de l'accueil du public en sécurité.

Les missions et les activités

Assurer la coordination technique des activités (cours, accompagnements, ateliers, événements...)

- Etudier la faisabilité technique des propositions d'activités, définir les conditions de réalisation
- Accueillir les projets artistiques en résidence,
- Installer et/ou participer à l'installation du matériel pour les différentes activités,
- Contrôler l'application des réglementations en vigueur (ERP, hygiène et sécurité) lors des activités du lieu.

Gérer le bâtiment et assurer son entretien

- Assurer le suivi des contrats et interventions de maintenance/réparation dans le respect des prescriptions réglementaires,
- Coordonner la gestion courante du bâtiment en lien avec les services techniques de la Ville et les prestataires de service,
- Assurer la maintenance préventive et les petites réparations du bâtiment,
- Assurer un suivi et une veille réglementaire.

Gérer le parc de matériel et assurer son entretien

- Assurer le maintien des salles d'activité en ordre de marche,
- Gérer le parc de matériel, technique et instrumental, et s'assurer de sa maintenance
- Gérer le parc de véhicules et organiser son entretien,
- Gérer le parc informatique et s'assurer de sa maintenance.

Assurer la régie et la production des manifestations et des projets (concerts, résidences, projets participatifs...)

- Préparer la mise en œuvre technique des événements et prévoir les moyens matériels et humains,
- Piloter le déroulement des manifestations
- Installer le matériel technique nécessaire à la réalisation des projets et assurer la régie technique son et lumière si besoin.

Compétences recherchées par l'ARA

- Connaître les fondamentaux de la réglementation des ERP, d'hygiène et de sécurité dans le secteur du spectacle, savoir les mettre en application et les faire respecter,
- Avoir des connaissances générales dans les champs liés aux métiers du bâtiment (électricité, plomberie, menuiserie, peinture...),
- Avoir une expérience significative de la coordination technique, de la régie d'événements et/ou de l'accompagnement technique de la pratique musicale,
- Maîtriser les techniques de sonorisation (live et enregistrement) et d'éclairage scénique,
- Etre titulaire d'un SSIAP 1,
- Maîtriser l'outil informatique (traitement de texte, tableur et internet),
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe,
- Intérêt pour les problématiques de gestion sonore et de prévention des risques auditifs,
- Disponibilité régulière en soirée et ponctuelle le week-end.

Modalités

- CDD de remplacement, 1 an minimum - période d'essai de 2 mois
- Temps plein
- Rémunération groupe D de la convention collective de l'animation, coefficient 325 (1 995.50 euros bruts)
- Permis B indispensable
- Prise de poste : 1^{er} septembre

● Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation à : Mme la Présidente, 301 avenue des Nations Unies - 59100 Roubaix

● Transmission des candidatures uniquement par mail à : recrutementara@ara-asso.fr (merci de préciser RECRUTEMENT REGISSEUR (H/F) dans l'objet du mail)

● Date limite de candidature : 01/07/2018. Entretiens prévus entre le 09/07 et le 13/07/2018

Rejoignez l'équipe de l'ARA !

L'ARA est une association basée à Roubaix (59) qui a pour but de favoriser et accompagner le développement des pratiques des musiques actuelles en rassemblant des musiciens, des musicophiles et des pédagogues – tous formés, tous formateurs, autour de trois valeurs clés : l'égalité des chances, l'esprit collectif et le respect des cultures. Au 301, lieu d'activités musicales à Roubaix, et en région en partenariat avec de nombreux acteurs, l'ARA propose d'apprendre à jouer de la musique, développer des projets de création et cultiver le plaisir de l'écoute. Les activités de l'ARA s'organisent autour de deux pôles : la formation artistique et la médiation culturelle. L'ARA s'adresse à tous les publics de la Ville de Roubaix, et plus largement du territoire régional, quels que soient leur âge, leur origine, leurs moyens et leurs aptitudes. L'équipe se compose de 12 salariés permanents et de nombreux musiciens et techniciens intervenants. Le budget annuel s'élève à 900 000 € environ.